

Votre quartier fait un bond en avant avec le tri sélectif



Faisons-le
ensemble!



Le NOUVEAU service de
collecte "porte-à-porte"
commence

Calendrier Usagers
commerciaux

(magasins, bars, restaurants, artisans,
fleuristes, marchands de fruits et
légumes, écoles avec cantine, etc.)



ZONE NOCE



Gestes qui font la différence

Éliminez les résidus de nourriture

des emballages sans les laver pour ne pas gaspiller d'eau.

Lisez l'étiquette

per séparer les emballages selon le matériau dont ils sont faits.

Séparez les emballages

composés de plusieurs matériaux (exemple: retirez le couvercle,
en métal, en plastique ou autres matériaux, des récipients en verre)
et réduisez-en le volume si possible.

Déposez les matériaux

chacun dans le conteneur approprié distingué par couleur et
exposez-les en respectant les jours et horaires indiqués dans
le calendrier de collecte.



N'abandonnez pas les déchets le long des rues ou à l'extérieur des conteneurs.

Toute infraction entraînera des sanctions
conformément à la réglementation en vigueur.

Informazioni



Scannez le code QR
pour consulter la **carte
de votre ZONE** et pour
la traduction dans
d'autres langues.



Contatti:

Depuis un poste fixe

Numero verde

800.237.713

Du lundi au vendredi (hors jours fériés)
de 8h30 à 13h30.

Aussi depuis un mobile

091.8486510



urp@rapspa.it



www.rapspa.it



@RapPalermo



RAP Risorse
Ambiente Palermo



[rap_palermo_spa](https://www.instagram.com/rap_palermo_spa)



DES QUESTIONS SUR LE TRI DES DÉCHETS?
Téléchargez l'application Junker.



Calendrier Usagers commerciaux

(commerces, bars, restaurants, artisans, fleuristes, marchands de fruits et légumes, écoles avec cantines, etc.)

Exposer les déchets de 19h00 à 22h00

*UNIQUEMENT les emballages en VERRE de 12h00 à 14h00



Lundi



Biodéchets et bioplastiques compostables



Emballages en plastique et métaux

Mardi



Biodéchets et bioplastiques compostables



Emballages en verre*



Papier et carton



Emballages en carton

Mercredi



Biodéchets et bioplastiques compostables



Emballages en plastique et métaux

Jeudi



Biodéchets et bioplastiques compostables



Emballages en carton



Emballages en verre*

Vendredi



Biodéchets et bioplastiques compostables



Résidu non recyclable

Samedi



Biodéchets et bioplastiques compostables



Emballages en carton

BIODÉCHETS ET BIOPLASTIQUES COMPOSTABLES

(Utilisez exclusivement des sacs en bioplastique compostable)

Quoi déposer: restes alimentaires et déchets de cuisine, déchets végétaux et animaux, marc de café et de thé, serviettes en papier (uniquement si elles sont souillées de nourriture), feuilles et fleurs séchées. **Bioplastiques compostables** (emballages tels que sacs de transport de marchandises et de fruits et légumes, vaisselle, films, composites papier-bioplastique, barquettes, pots, filets, bouteilles/flacons, pots de crème glacée en polystyrène, etc.) portant l'un des marquages de compostabilité suivants sur l'article ou l'emballage:



Quoi NE PAS déposer: Plastique, verre, papier et carton, aluminium, métaux, matériaux composites (multicouches), couches pour bébés et protections pour l'incontinence, serviettes hygiéniques, chewing-gums, moules, palourdes et coquillages similaires, mégots de cigares et de cigarettes, litières pour animaux, déchets de taille (diamètre supérieur à 5 cm), papier sulfurisé non compostable, papier plastifié ou revêtu d'aluminium, poussière ou autres résidus de nettoyage domestique, huile végétale usagée, textiles.

EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET MÉTAUX

(Sans résidus. Utiliser des sacs semi-transparents pour vérifier le contenu.)

Quoi déposer: bouteilles en plastique, pots alimentaires et de yaourt, gobelets jetables, films d'emballage et polystyrène, bouteilles pour produits d'hygiène ménagère et personnelle, sacs et sachets alimentaires, filets à fruits et légumes, briques alimentaires et de boissons (par exemple, jus, lait, sauce), barquettes pour viande et poisson, tubes vides en plastique et en aluminium pour dentifrice, crèmes et onguents, plaquettes thermoformées, cintres (en plastique ou en acier des pressings), boîtes de conserve, aérosols (vides), canettes, boîtes de conserve, boîtes métalliques (acier et aluminium), bouchons et couvercles, barquettes, assiettes et plateaux en aluminium.

Quoi NE PAS déposer: objets en plastique encombrants (bassins et seaux), jouets, appareils ménagers et leurs pièces, contenants de colle, d'émail et de peinture, couverts en plastique, objets en caoutchouc, CD, DVD, cassettes vidéo, y compris les boîtiers externes, tuyaux en plastique et/ou en caoutchouc, câbles et composants de systèmes électriques, films, plaques photographiques et sacs en bioplastique, briquets, bouteilles et cartouches de gaz techniques (par exemple, gaz de camping, cartouches de gaz carbonique pour eau, hélium pour ballons, gaz réfrigérants, etc.).

EMBALLAGE EN VERRE

(les jeter sans le sac)

Quoi déposer: bouteilles, récipients alimentaires, bocaux, petites bouteilles et flacons. Les articles doivent être vides et sans bouchon (métal, plastique ou liège).

Quoi NE PAS déposer: sacs en plastique, objets en cristal (lustres, centres de table), verres, miroirs, objets en céramique et en porcelaine, récipients en vitrocéramique, ampoules, vitres, vitres de voiture, verre de phares, tubes néon, flacons de médicaments en verre.

RÉSIDU NON RECYCLABLE

Quoi déposer: couches et protections pour incontinence, serviettes hygiéniques, moules, palourdes et coquillages similaires, bas en nylon, chiffons non recyclables, mégots de cigarettes, poussière et sacs d'aspirateur, cassettes audio, DVD, rasoirs, brosses, papier plastifié et papier sulfurisé, pansements, chewing-gum, papier thermique comme celui que l'on trouve sur certains reçus.

Quoi NE PAS déposer: tous les matériaux séparables et recyclables (verre, papier, carton, plastique, acier et aluminium, biodéchets et bioplastiques compostables), les DEEE de petite et grande taille, les déchets encombrants, les produits pharmaceutiques, les piles et accumulateurs, l'huile végétale usagée, le bois.

PAPIER ET CARTON

(Utilisez uniquement des sacs en papier)

Quoi déposer: contenants alimentaires (par exemple, pizzas, chips, frites, etc.) exempts de résidus alimentaires, sacs en papier (par exemple, pain, fruits et légumes, farine, sucre, etc.), journaux, magazines, bandes dessinées, imprimés commerciaux, feuilles de papier de toute taille, manchons en carton, parties d'emballage en papier ou en carton telles que les conserves, les boîtes à chaussures, tous les emballages en carton pour les produits d'hygiène ménager et personnelle, les boîtes à médicaments, les gobelets en papier, les serviettes et essuie-tout en papier propres, les tubes en carton, les reçus (papier ordinaire et papier thermique s'il est indiqué au verso qu'ils sont recyclables car ils sont exempts de phénols).

Quoi NE PAS déposer: les reçus (s'ils sont faits d'un autre type de papier thermique), le papier ciré, le papier plastifié, le papier sulfurisé, les essuie-tout usagés, les emballages en carton présentant des résidus alimentaires, de la terre ou des taches chimiques. En général, tout ce qui n'est pas du papier.

EMBALLAGES EN CARTON

(Présenter les colis aplatis et empilés sur le sol)

Carton ondulé et emballages en carton non imprégnés de substances, sans parties adhésives, en métal ou en plastique.



UTILISEZ-LE



APLATISSEZ-LE



LAISSEZ-LE DEHORS

Pour les emballages en carton, suivez ces étapes :

1. Retirez le ruban adhésif, les agrafes et tout autre matériau non cellulosique
2. Aplatissez et compressez les cartons
3. Déposez les emballages devant votre commerce aux heures prévues.



Déchets encombrants et DEEE

(Équipements électriques et électroniques en fin de vie)

Matelas, meubles, gros et petits appareils électroménagers, ordinateurs, téléviseurs... vous pouvez les apporter aux centres de collecte municipaux (CCR).

N'oubliez pas qu'au CCR, vous pouvez déposer gratuitement différents types de déchets : **toner, médicaments périmés, piles, lampes...**

Trouvez le CCR le plus proche



Pour plus d'informations et pour demander un enlèvement gratuit à domicile:

Depuis un poste fixe
Numero vert
800.237.713

Aussi depuis un mobile
091.8486510

Ou envoyez une demande via le site web www.rapspa.it

